

Le COREVIH en action

▸ LES COMMISSIONS DE TRAVAIL

Elles se sont constituées afin de participer à la réalisation de ses missions. Elles permettent de mettre en application les orientations du COREVIH. Chacune définit des objectifs de travail et soutient les réflexions du COREVIH et ses prises de décision ou ses recommandations.

- Éducation thérapeutique et qualité de vie
- Accident d'exposition au sang
- Communication
- E-Nadis
- Dépistage
- Qualité de vie
- Prison
- Recherche
- Assistance médicale à la procréation à risque viral
- Assistantes sociales travaillant auprès des PVVIH
- Psychologues travaillant auprès des PVVIH
- Inter-réseaux



COREVIH

Pays de la Loire

COREVIH PAYS DE LA LOIRE



COREVIH
Pays de la Loire

CHU de Nantes Hôtel Dieu
7ème étage ouest
Place Alexis Ricordeau
44035 NANTES cedex

Téléphone : 02 40 08 43 67
Mail : contact@corevih-pdl.fr
Site web : www.corevih-pdl.fr

**COORDINATION REGIONALE
DE LUTTE CONTRE LE VIH**

A TOUS LES ACTEURS : ACTION !
>> www.corevih-pdl.fr <<



COREVIH
Pays de la Loire

Qu'est-ce que le COREVIH ?

Le COREVIH est une instance de santé qui tend à faciliter la prise en charge globale des personnes concernées par l'infection à VIH.

Cette instance contribue à l'équité et à l'accessibilité des soins sur tout le territoire afin de rapprocher les domaines de la prévention, du dépistage, du soin, de la recherche clinique et de favoriser l'implication des malades et usagers du système de santé.

3 principales missions

[Décret du 15 novembre 2005]

- Favoriser la coordination des professionnels du soins, de l'expertise clinique, paraclinique et thérapeutique, du dépistage, de la prévention et de l'éducation pour la santé, de la recherche clinique et épidémiologique, des actions de coopération internationale, de la formation et de l'information, de l'action sociale et médico-sociale, ainsi que des associations de malades ou d'usagers du système de santé.
- Participer à l'amélioration continue de la qualité et de la sécurité de la prise en charge des patients, à l'évaluation et à l'harmonisation des pratiques.
- Analyser les données épidémiologiques relatives aux patients infectés par le VIH.

& Fonctionnement & organisation

► **UN COMITÉ PLÉNIER** nommé par arrêté préfectoral constitué des membres suivants :

PRÉSIDENT : M. E. BILLAUD (collège 1)

VICE-PRÉSIDENT : Mme C. SOULARD (collège 2)

BUREAU : Dr. B. BONNET (collège 2), Dr J-M. CHENNEBAULT (collège 1), Mme P. CORADETTI (collège 1), M. Gaël GOURMELEN (collège 3), Dr. J. MARIONNEAU (collège 1), Dr C. MICHAU (collège 1), Pr F. RAFFI (collège 4)

TITULAIRES :

Membres titulaires repartis en quatre collèges :

- Collège 1 : représentants des établissements de santé, sociaux ou médico-sociaux.
- Collège 2 : représentants des professionnels de santé et de l'action sociale.
- Collège 3 : représentants des malades et des usagers du système de santé.
- Collège 4 : personnalités qualifiées.

► UNE ÉQUIPE SALARIÉE

- Un coordinateur médical
- Une coordinatrice administrative
- Une secrétaire
- Des techniciens d'études cliniques
- Un data manager

► DES ACTEURS ET PARTENAIRES

Toutes les personnes du secteur sanitaire, social, médico-social, qui participent à la lutte contre le VIH sur le territoire, que ce soit dans le domaine de la prévention, du dépistage, du soin et de la recherche clinique. À ce titre, chaque acteur a sa place au sein du COREVIH et peut être associé aux nombreux projets et actions en cours.

Exemples d'actions

- Elaboration et diffusion d'un dossier type de prise en charge des AES professionnels (prescription type en cas d'AES, aide au recueil anonyme du statut du patient source, procédure à suivre en cas d'AES pour les professionnels victimes)
- Réalisation d'une campagne d'incitation au dépistage VIH auprès de tous les professionnels de santé de la région
- Coordination régionale sur l'utilisation des TROD (tests rapides d'orientation diagnostique)
- Elaboration d'un programme régional d'éducation thérapeutique du patient adulte vivant avec le VIH
- Plaidoyer autour des thèmes « relations soignant soigné », « l'accès aux soins des étrangers malades », « l'annonce de la séropositivité »
- Ecriture des protocoles de recherche à l'échelle régionale.